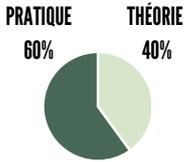




PARCOURS PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

– SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL –

Formation Initiale



Pour contrer les dangers au travail, pour vos salariés au sein de votre entreprise, formez votre personnel à la prévention des risques professionnels et au secourisme :

Faites les devenir,
Sauveteur Secouriste du Travail

leo@nord-synergie.com
maxence@nord-synergie.com



Formation Intra-entreprise

– une session personnalisée, quand vous le souhaitez –



Formation Inter-entreprise

– que votre collaborateur rejoigne une session déjà programmée –



OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre à l'apprenant, de maîtriser les enjeux et compétences relatives à la **prévention** des risques professionnels et au secourisme au travail en devenant **Sauveteur Secouriste du Travail**, lui permettant de recevoir la certification professionnelle **SST**.

PUBLIC

Salariés sensibles à la question de la prévention des risques professionnels, du secourisme et de la sécurité au travail.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- **Être capable de :**
 - tenir son rôle d'acteur de la prévention face au risque.
 - situer le cadre juridique de son intervention.
 - réaliser une protection adaptée.
 - examiner la victime avant/et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
 - faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
 - secourir la victime de manière appropriée.
 - situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
 - contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention.
 - informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de la situation dangereuse repérée.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Supports de cours innovants, situations pratiques, approche personnalisée, immersion interactive.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis, en matière de secourisme, n'est nécessaire à cette formation.

DURÉE

La formation initiale est d'une durée de 14 heures -4 demi-journées-.

EFFECTIF

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation.
Carte SST -certification professionnelle-

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Actualisation, et renouvellement par session de formation de 07 heures.

DÉLAIS ACCÈS

Pas de délais d'accès (intra)
10 jours ouvrés pour les autres sessions de formations planifiées à calendrier figé



INTERVENANT

FORMATEUR CERTIFIÉ INRS, DISPOSANT D'UNE EXPÉRIENCE SOLIDE DE QUINZE ANNÉES EN SÉCURITÉ CIVILE.



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

UNE THÉORIE ADAPTÉE, POUR UNE COMPRÉHENSION COMPLÈTE
UNE PRATIQUE PASSIONNANTE POUR APPRENDRE.



DISPOSITIONS

DES QUESTIONNAIRES À CHOIX MULTIPLES,
EXERCICES PRATIQUES
ÉVALUATION FORMATIVE